

Guide du porteur de projet

Ce guide s'adresse aux porteurs de projet d'innovation sociale. Il a pour objectif de présenter le dispositif d'accompagnement proposé par le Fonds Dota Bene pour consolider les innovations sociales.

1. Pourquoi ce dispositif existe

De nombreux projets associatifs démontrent leur utilité sociale mais rencontrent, après quelques années, des difficultés pour :

- Stabiliser leur modèle économique ;
- Structurer leur organisation ;
- Clarifier leur stratégie à moyen terme.

👉 Ce dispositif a été conçu pour vous aider à franchir cette étape clé, en vous proposant un accompagnement structurant d'un an.

2. En quoi consiste l'accompagnement

Si votre projet est sélectionné, vous bénéficierez d'un accompagnement par un conseil expert externe dédié pendant 12 mois. Le rythme de cet accompagnement sera co-défini entre vous et le conseil expert.

Cet accompagnement vise à consolider votre projet d'innovation et à anticiper son développement. Notamment, il a pour objectif de vous permettre de :

- Prendre du recul sur votre projet ;
- Analyser vos forces et vos fragilités ;
- Challenger une stratégie de pérennisation ;
- Sécuriser votre modèle socio-économique ;
- Renforcer votre organisation et votre gouvernance, si besoin ;
- Appréhender l'écosystème local (notamment en cas d'essaimage territorial) ;
- Mettre en place / ajuster les outils de pilotage.

👉 Il ne s'agit pas d'un soutien financier classique, mais d'un **travail approfondi sur le fonctionnement et l'avenir de votre projet.**

3. Quel est le rôle du conseil expert externe

Le conseil externe dédié à votre solution :

- Vous accompagne dans l'analyse et la réflexion ;
- Vous appuie pour structurer vos décisions ;
- Propose des méthodes et des outils adaptés à votre situation.

Il ne se substitue pas à vous :

- Il ne dirige pas votre projet ;
- Il ne prend pas les décisions à votre place ;
- Il ne gère pas votre activité au quotidien.

🔑 Son rôle est de vous rendre **plus autonome et plus solide à long terme**. Pour cela, la méthodologie de consolidation / pérennisation de votre projet sera **co-construite** avec vous.

4. À qui s'adresse cet accompagnement

Ce dispositif est fait pour vous si :

- Votre projet existe depuis au moins 2 ans ;
- Vous avez déjà des bénéficiaires et des activités régulières en lien avec les thématiques de l'appel à projets et des résultats déjà identifiés ;
- Vous rencontrez des difficultés ou des limites dans votre développement ;
- Vous ressentez le besoin de structurer votre projet.

🔑 Il est particulièrement utile si vous êtes à un **moment charnière** (croissance, réorganisation, questionnement stratégique).

5. Ce que l'accompagnement implique concrètement

Participer à ce dispositif demande un **engagement réel de votre part**.

Vous devrez notamment :

- Consacrer du temps à des réunions et temps de travail ;
- Partager des informations sur votre fonctionnement (y compris financières) ;
- Impliquer les personnes clés de votre structure ;
- Accepter de questionner certaines habitudes ou choix passés.

🔑 L'accompagnement fonctionne uniquement si vous êtes **acteurs du changement**.

6. Comment se déroule le lancement et le suivi de l'accompagnement

Plusieurs étapes rythment l'accompagnement :

Un conseil expert externe réalisera avec vous un diagnostic de votre solution d'innovation qui permettra d'établir les thématiques à creuser et une feuille de route à suivre durant les 12 mois de l'accompagnement.

A partir de ce diagnostic, les liens avec l'équipe Dota Bene se dérouleront en 3 étapes :

- Une réunion kick off pour rappeler l'objectif de l'accompagnement, les thématiques de travail et le planning avec le conseil expert et le porteur de projet ;
- Un point d'étape à mi-parcours ;
- Une évaluation finale à 12 mois.

Une **évaluation à N+1** (environ un an après la fin de l'accompagnement) est également prévue pour :

- Comprendre comment votre projet a évolué ;
- Mesurer les effets durables de l'accompagnement.

🔗 Cette évaluation n'est pas un contrôle, mais un outil d'apprentissage commun. Elle sera réalisée par l'équipe Dota Bene.

8. Les clés pour bien candidater

Pour maximiser vos chances, votre dossier doit :

- Être clair et sincère ;
- Expliquer vos difficultés réelles ;
- Montrer votre motivation à évoluer ;
- Exprimer ce que vous attendez de l'accompagnement.

🔗 Il n'est pas nécessaire d'avoir un projet "parfait" : ce qui compte, c'est votre volonté à questionner votre projet d'innovation et votre **capacité à avancer**.

9. Questions à vous poser avant de candidater

Avant de déposer votre candidature, vous pouvez vous poser ces questions :

- Sommes-nous prêts à consacrer du temps à ce travail ?
- Avons-nous identifié des difficultés que nous souhaitons résoudre ?
- Au regard de notre situation actuelle, est-il pertinent de réfléchir à la structuration de notre projet sur le long terme ?

- Sommes-nous ouverts à réfléchir voire à faire évoluer notre organisation ?

☞ Si la réponse est oui à la première question et à au moins une autre des trois suivantes, ce dispositif peut être particulièrement utile pour vous.

10. En résumé

Ce dispositif vous propose :

- Un accompagnement sur mesure ;
- Un appui méthodologique structurant ;
- Une opportunité de consolider durablement votre projet.

Mais il implique :

- Du temps ;
- De l'implication ;
- Une ouverture au changement.